

1 L'impact des Jeux olympiques sur l'activité économique : un surcroît d'activité avéré au troisième trimestre

L'organisation de grands événements comme les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) influe sur l'activité économique d'un pays sur plusieurs années, notamment en amont de l'organisation et pendant les épreuves sportives. Le présent article se concentre sur l'activité économique pendant la période des Jeux.

Les Jeux olympiques ont entraîné un surcroît temporaire d'activité au troisième trimestre

Les Jeux ont débuté dans un contexte économique marqué par une progression modérée de l'activité sur plusieurs

trimestres (Insee, 2024a), mais également par une forte incertitude consécutive à la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 (Banque de France, 2024a). Lors des enquêtes de conjoncture menées par la Banque de France en amont de l'événement, les entreprises faisaient part de leurs craintes quant à un effet négatif des JOP sur leur activité. Mais celui-ci semble avoir été surestimé (cf. encadré 1). Le secteur du bâtiment paraît le seul à avoir ponctuellement ralenti son activité. Ces mêmes enquêtes concluent à un effet net positif sur l'économie nationale. Trois régions ont concentré le surcroît d'activité : l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

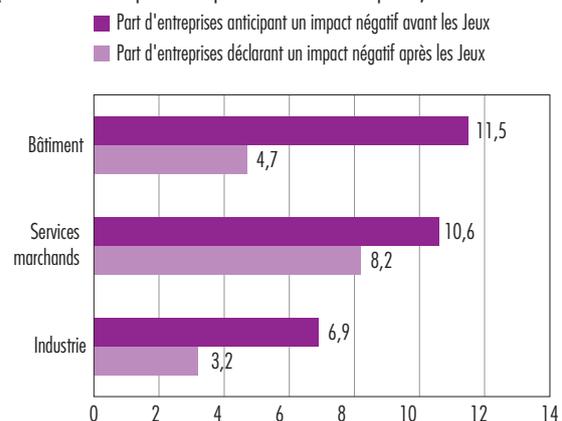
ENCADRÉ 1

L'impact économique des Jeux olympiques et paralympiques à court terme : des craintes initiales à la réalité

Parmi les entreprises du secteur du bâtiment interrogées début juillet 2024, 11,5% anticipaient un impact négatif ou très négatif de la période des Jeux sur leur activité, tandis qu'à l'issue des Jeux, seulement 4,7% ont finalement déclaré avoir observé cet effet. La même dynamique vaut pour l'industrie et les services marchands. À l'appui de ce constat, le niveau d'activité déclaré par les entreprises pendant la tenue des Jeux, bien que très légèrement grevé, est en effet resté très proche du niveau d'activité habituellement atteint à cette période de l'année. En particulier, seul le secteur du bâtiment semble avoir été affecté, avec un niveau d'activité amputé de 2,5% par rapport à la normale à cette période. Cette baisse tiendrait aux arrêts de chantiers ainsi qu'aux difficultés de transport associées à la tenue des Jeux, qui ont contraint certaines entreprises à réorganiser leur production sur l'été. Au total, cet effet « instantané » surévalue probablement l'impact négatif sur l'ensemble de l'année, dans la mesure où les entreprises se sont en partie adaptées, en reportant par exemple des chantiers après les Jeux. Ce secteur pourrait en outre avoir bénéficié des Jeux avant leur tenue.

Ga Impact négatif des Jeux olympiques et paralympiques 2024 sur l'activité : anticipations en juin et réalisations

(en % des entreprises répondantes à l'enquête)



Lecture : En juin, dans le secteur du bâtiment, 11,5% des entreprises prévoient un impact négatif ou très négatif de la tenue des JOP sur leur activité durant cette période. À l'issue, seulement 4,7% des entreprises déclaraient avoir finalement perçu un effet négatif ou très négatif sur leur activité pendant la tenue des Jeux.

Source : Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, début juillet 2024.

.../...

Par ailleurs, l'enquête fait ressortir de fortes disparités régionales, prévisibles dans le cadre des Jeux olympiques. Logiquement, c'est en Île-de-France que les effets positifs sont les plus forts avec 12% des entreprises de services marchands qui déclarent a posteriori un impact favorable. Les régions Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur se distinguent aussi, avec pour chacune 10% des entreprises de services marchands qui font état d'un impact positif ou très positif, un résultat cohérent avec la répartition de l'afflux touristique (cf. encadré 2). La proportion d'entreprises ayant déclaré un impact positif dans ces trois régions dépasse la proportion nationale de 5,4% ; cela s'explique par la localisation des épreuves sportives (tir à Châteauroux, voile et football à Marseille) ainsi que par une fréquentation accrue des établissements d'hébergement et de restauration. En particulier, en Île-de-France, où se sont tenues la plupart des épreuves, une entreprise sur trois de l'hébergement-restauration a déclaré un impact positif ou très positif.

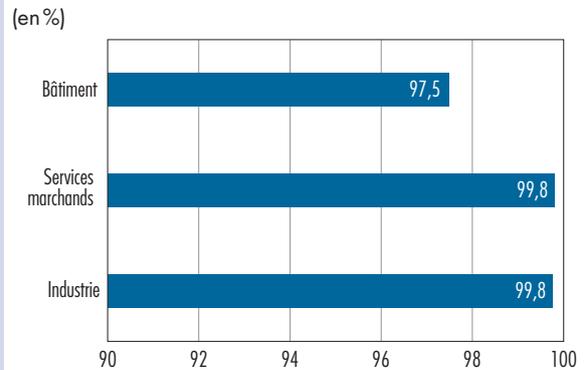
Ces observations mettent en lumière au moins trois phénomènes :

- Dans un contexte d'incertitudes accrues, les entreprises exprimaient, avant les Jeux, une perception plutôt pessimiste de leur impact sur leur activité. Ces effets négatifs se sont révélés sensiblement moins forts qu'annoncé dans l'ensemble des secteurs d'activité ;
- À court terme, l'impact de la tenue des Jeux sur l'activité des entreprises s'est avéré plutôt limité, concentré sur quelques secteurs et aussi très hétérogène entre secteurs ;
- L'impact économique des Jeux à court terme s'est également concentré sur les régions les plus directement impliquées dans les épreuves ou en proximité immédiate.

Enfin, les chefs d'entreprise ont spontanément cité le passage de la flamme olympique dans de nombreuses villes avant les Jeux, comme un événement porteur de dynamisme de l'activité locale.

.../...

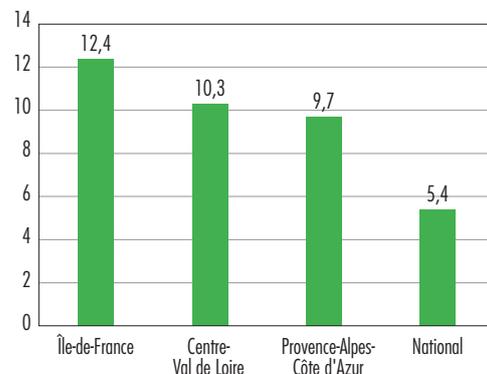
Gb Niveau d'activité des entreprises pendant la tenue des Jeux olympiques et paralympiques 2024 par rapport au niveau habituel sur la même période



Source : Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, début octobre 2024.

Gc Impact positif ou très positif des Jeux olympiques et paralympiques 2024 sur l'activité : les trois régions les plus concernées

(part d'entreprises déclarant ces effets, en % des entreprises répondantes à l'enquête)



Source : Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, début octobre 2024.

Mentions du passage de la flamme olympique par les entreprises dans les enquêtes mensuelles de conjoncture de la Banque de France entre avril et juillet 2024



Source : Banque de France.

L'impact positif des Jeux olympiques de Paris au troisième trimestre 2024 est évalué à environ un quart de point de PIB au niveau national

Alors que la période qui précède les Jeux est marquée par la construction d'infrastructures et des dépenses préables liées à l'organisation et que celle d'après Jeux bénéficie d'effets d'héritage et de réputation, la période même des Jeux concentre les revenus générés par la billetterie, l'afflux touristique et le suivi des épreuves¹. L'impact sur la croissance trimestrielle est transitoire et suivi d'un contrecoup au trimestre suivant.

L'impact principal des Jeux de Paris vient des ventes de billets et de droits télévisuels

Avec plus de 12 millions de billets vendus, l'édition parisienne a battu le record d'affluence de l'histoire des Jeux, détenu jusque-là par Londres 2012. L'effet billetterie serait le plus important. Comptabilisée au moment des épreuves, la vente de billets contribue à la hausse observée de 3,7% de la valeur ajoutée des services aux ménages dans les comptes trimestriels de l'Insee pour le troisième trimestre (Insee, 2024b). Cela représenterait 0,15 point de croissance trimestrielle du PIB. Le deuxième effet proviendrait des droits télévisuels pour la diffusion de l'événement. Le Comité international olympique (CIO) a reversé 750 millions d'euros au titre des droits télévisuels au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) dans le cadre de la contribution du CIO de 1,2 milliard d'euros au budget d'organisation. La valeur ajoutée de l'information-communication a de fait augmenté de 2,1% au troisième trimestre, selon l'Insee. La Banque de France estime l'impact des droits télévisuels sur la croissance du troisième trimestre à 0,05 point.

Les contributions plus limitées du tourisme

Dans les autres services marchands, l'activité n'a pas été très dynamique au troisième trimestre. S'agissant des transports de passagers, la fréquentation par les

non-résidents a été forte, comme le traduit la hausse de 4,4% des exportations de services de transport. Cette hausse s'est trouvée toutefois plus que contrebalancée par la moindre fréquentation des transports par les résidents. Dans le secteur de l'hébergement-restauration, le surplus de touristes étrangers aurait favorisé une hausse de l'activité économique. Le précédent des Jeux de Londres atteste toutefois que des effets d'éviction sont à l'œuvre. Par exemple, si de très nombreux touristes internationaux sont venus spécialement pour les Jeux, d'autres touristes, susceptibles de venir pour visiter la ville, se sont abstenus lors de cette période. Les deux flux de sens opposés se sont pratiquement compensés, même si le solde net de visiteurs non résidents a augmenté par rapport à 2023 (cf. encadré 2 *infra*). Selon l'Insee, la valeur ajoutée de ce secteur a progressé de 0,8% au troisième trimestre, sans qu'il soit possible, à ce stade, de distinguer l'effet propre aux JOP. Le secteur des services aux entreprises aurait également bénéficié de l'événement, qu'il s'agisse d'entreprises sponsors, de fournisseurs d'entreprises de sécurité ou d'entreprises d'événementiel.

Enfin, la production des services non marchands (mesurée par la comptabilité nationale) s'est également accrue, avec la prise en compte des primes perçues par certains fonctionnaires, notamment de police et de gendarmerie, liées en partie au surcroît d'heures travaillées. De fait, les comptes trimestriels de l'Insee affichent un dynamisme de la valeur ajoutée dans ce secteur au troisième trimestre, en hausse de 0,5%.

Au total, ce surcroît d'activité est estimé à environ un quart de point au troisième trimestre. Il serait toutefois transitoire, et un contrecoup d'ampleur comparable est attendu au quatrième trimestre.

Sur le plan de l'inflation, l'impact des Jeux sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) total est estimé à + 0,1 point en août, en glissement annuel. Cela tient à certaines hausses de prix dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, des transports et des biens culturels.

¹ Se reporter aux travaux de Wladimir Andreff sur le sujet; cf notamment Preuß (H.), Andreff (W.) et Weitzmann (M.) (2019), *Cost and Revenue Overruns of the Olympic Games 2000-2018*.

Contributions sectorielles des Jeux olympiques et paralympiques à la croissance du PIB du troisième trimestre 2024

(en point de pourcentage)

Postes contributeurs	Offre	Domaine	Demande	Impact sur le PIB
Ventes de billets	Service aux ménages		Consommation et exportation de services	0,15
Droits télévisuels	Service d'information et de communication		Exportation de services	0,05
Prime des agents publics	Service non marchand		Consommation publique	0,03
Autres	Tourisme, hébergement et restauration, service aux entreprises		Consommation et exportation de services	0,03

Note : Les impacts sectoriels sur le PIB proviennent de calculs de la Banque de France. Les comptes trimestriels de l'Insee ne permettent pas de distinguer l'effet JOP du reste de l'activité au troisième trimestre 2024.

Source : Calculs Banque de France (sur la base des premiers résultats des comptes trimestriels de l'Insee).

ENCADRÉ 2

Impact des Jeux olympiques sur le tourisme étranger en France

Durant la saison touristique estivale de mai à août 2024, le nombre moyen quotidien de visiteurs non résidents, mesuré à l'aide de la téléphonie mobile¹, a progressé de 3% par rapport à la même période de 2023 (cf. graphique). La saison touristique 2023 marquait elle-même une amélioration de 9% après la forte remontée post-crise Covid observée en 2022. Ce surplus de 2024 s'est principalement concentré pendant les Jeux olympiques (du 26 juillet au 11 août). Sur cette seule période, l'augmentation du nombre moyen quotidien de visiteurs non résidents a atteint 7% par rapport à 2023, soit près de 360 000 visiteurs. En revanche, les premières informations disponibles sur la période des Jeux paralympiques ne pointent aucun effet net positif sur le tourisme international.

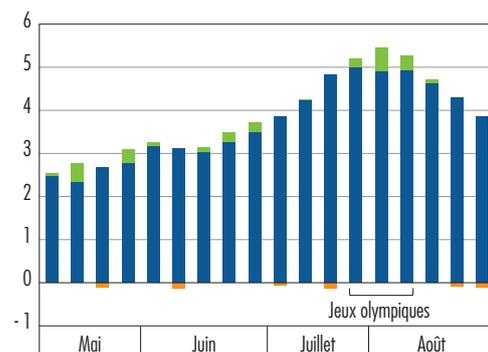
De mai à août 2024, près de 50% du surplus de visiteurs non résidents observé s'est concentré sur un nombre limité de

Visiteurs non résidents en France métropolitaine entre mai et août : écart entre 2024 et 2023

(nombre en millions ; moyenne hebdomadaire)

■ Moyenne 2023

Écart entre 2024 et 2023 : ■ Hausse ■ Baisse



Note : Estimations à partir des données de téléphonie mobile.
Source : Téléphonie mobile.

¹ Les données de téléphonie mobile permettent d'estimer le nombre de touristes étrangers en France. L'observation se fonde sur la présence d'une carte SIM étrangère détectée pendant au moins trois heures entre minuit et 6 heures, moins de 30 nuitées et moins de cinq semaines de visite sur les 60 derniers jours. Ces critères excluent les excursionnistes, les travailleurs frontaliers et les quasi-résidents. Les données sont ensuite redressées en fonction du taux d'usage d'équipement en mobile. Le pays d'émission de la carte SIM sert indirectement à déterminer la nationalité du visiteur.

.../...

régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon), alors même qu'elles attirent habituellement moins de 40% des visiteurs non résidents sur cette période. En revanche, sur la seule période des Jeux olympiques, la région Île-de-France, destination majeure du tourisme étranger, a accueilli près de 40% du surplus des visiteurs non résidents, contre 5% sur l'ensemble de la saison touristique.

Près de 60% du surplus de visiteurs provient de pays européens, aussi bien sur l'ensemble de la saison estivale que pendant les Jeux olympiques. Les pays limitrophes concentrent la majeure partie du surplus, malgré une baisse des visiteurs en provenance du Royaume-Uni et d'Italie.

Cet afflux supplémentaire de visiteurs pendant les JOP a peu affecté la fréquentation touristique avant et après l'événement.

2 L'impact des Jeux olympiques sur les paiements : une anticipation nécessaire et un déroulement fluide

Le bon fonctionnement des paiements lors des JOP a constitué un point d'attention majeur pour la Banque de France ainsi qu'au niveau de l'État. La Banque de France a piloté différents travaux entre 2023 et l'été 2024 pour que les Jeux se déroulent, du point de vue des paiements, de manière satisfaisante. De fait, aucun incident notable n'est intervenu.

Spécificités des Jeux en matière de paiements et enjeux liés aux espèces

Partenaire clé de l'organisation des Jeux, Visa a bénéficié d'une exclusivité sur tous les paiements électroniques opérés dans les sites olympiques, en vertu de laquelle seules les cartes Visa permettaient de régler aux terminaux de paiements². Les espèces ont constitué l'autre moyen de paiement usuel possible. Leur cours légal, qui oblige les commerçants à les accepter comme moyen de paiement, a été globalement respecté. Pour faciliter leur accès, des distributeurs automatiques de billets (DAB) avaient aussi été exceptionnellement installés à l'intérieur des sites (cf. carte *infra*) et acceptaient toutes les cartes. Compte tenu du rôle des espèces, les autorités, dont la Banque de France, ont mis en place une organisation adaptée de la filière fiduciaire.

Approvisionnement de la Banque de France

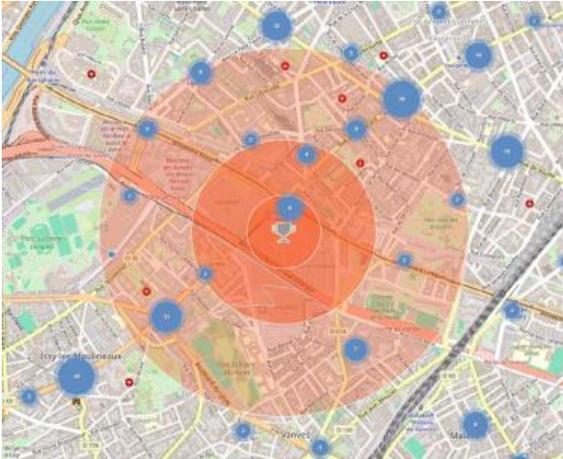
La Banque de France a échangé avec la Banque d'Angleterre dès 2023 afin de prévoir l'impact des Jeux sur la demande en billets, les Jeux de Londres 2012 constituant en effet le seul point de référence européen récent. Il en est ressorti que les Jeux avaient eu un impact très limité sur la demande et les flux de billets au Royaume-Uni. Pour les Jeux de Paris, la Banque de France a toutefois pris des mesures afin que son réseau dispose d'un matelas de sécurité pour l'approvisionnement en billets (par rapport à une année dite normale), avec un calendrier annuel de livraisons adapté, en amont des Jeux.

Alimentation du parc de distributeurs automatiques de billets

Sur la distribution des espèces autour des sites olympiques, la Banque de France a réalisé une étude statistique et cartographique, en lien avec le Cojop, pour géolocaliser l'ensemble des points d'accès aux espèces à proximité immédiate des sites, c'est-à-dire facilement accessibles à pied. Ces points de distribution risquaient en effet d'être sursollicités par rapport à une période habituelle, avec des risques de pénurie (DAB vide) et de files d'attente (pouvant déclencher des incivilités). La Banque de France a partagé ces données (cf. carte *infra*) avec les acteurs concernés (transporteurs de fonds, banques, ministère de l'Intérieur, etc.). Ceux-ci ont pu

² Pour les spectateurs non détenteurs d'une carte de son réseau, Visa a proposé deux solutions de paiement alternatives : chargement d'une carte virtuelle sur mobile (e-carte), en amont de la visite sur le site olympique, ou acquisition sur place d'une carte prépayée. Ces deux cartes étaient rechargeables jusqu'à un plafond de 150 euros.

Distributeurs automatiques de billets à proximité des sites olympiques : exemple de l’Arena Paris Sud



Lecture : Position des DAB (pastilles bleues) autour du site olympique, par cercles concentriques de 200, 500 et 1 000 mètres de rayon.
 Note : La Banque de France publie sur son site internet la cartographie dynamique des points d’accès aux espèces (DAB et points de retrait dans les commerces).
 Source : Banque de France.

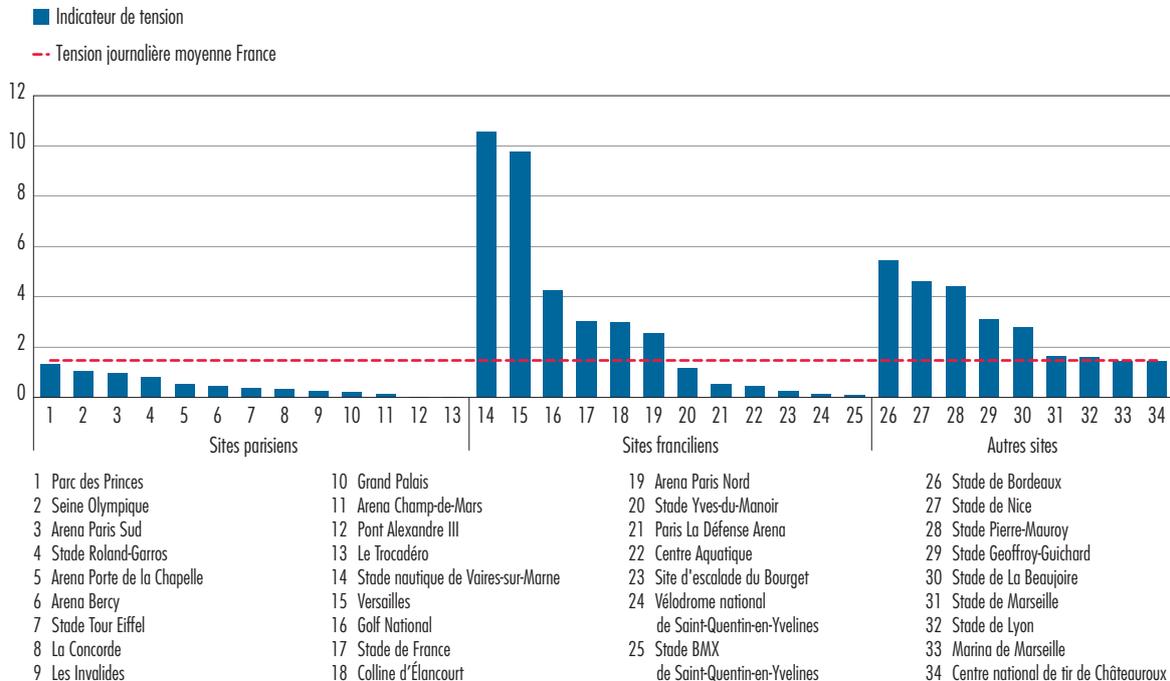
prendre ainsi leurs dispositions pour alimenter les points de distribution selon des horaires adaptés, dans un environnement très contraint pour la circulation des convois.

La Banque de France a également fourni des indicateurs statistiques qui ont permis de mesurer le niveau de tension sur les DAB situés à proximité des sites, compte tenu de la fréquentation quotidienne attendue et du niveau d’équipement en automates dans la zone concernée (cf. graphique). Ils ont fait apparaître que certains sites auraient pu être particulièrement sollicités ; par exemple, en Île-de-France, le stade nautique de Vaires-sur-Marne.

Pour faciliter l’approvisionnement en espèces du public, 60 DAB éphémères ont été installés à l’intérieur des sites olympiques. Ces équipements ont soulagé le niveau de sollicitation des DAB alentour. Leur approvisionnement a constitué un défi en matière d’organisation (horaires de chargement, sécurité, traitement des incidents, etc.) pour les acteurs chargés de leur gestion,

Indicateur de tension des sites olympiques de Paris 2024 sur l’accès aux distributeurs de billets

(nombre de visiteurs jour / nombre de DAB dans un rayon de 1 000 mètres ; en milliers)



Lecture : L’histogramme représente l’indicateur de tension, avec des regroupements des villes ayant accueilli des épreuves olympiques ; la ligne pointillée rouge matérialise la référence à l’indicateur de niveau national.
 Note : DAB, distributeur automatique de billets.
 Source : Banque de France et Comité d’organisation des Jeux olympiques de Paris (Cojop).

de même que l’approvisionnement des points d’accès aux espèces situés le long des « voies olympiques »,

réservées aux athlètes et à certains véhicules prioritaires, mais interdites aux transporteurs de fonds.

ENCADRÉ 3

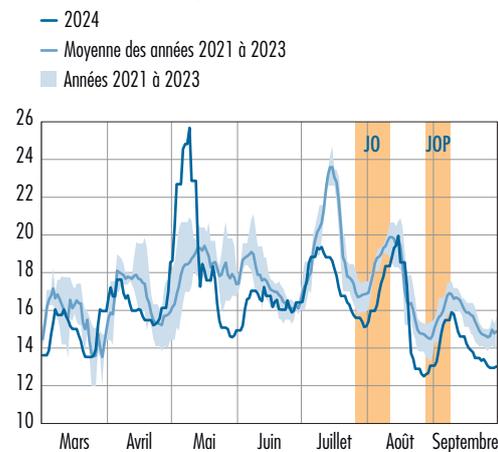
L’impact des Jeux olympiques et paralympiques sur la demande de billets

La Banque de France a enregistré une forte augmentation des commandes de billets au mois de mai, sûrement liée à une anticipation des banques commerciales en vue de la préparation des Jeux. En revanche, elle n’a observé aucune demande particulière atypique pendant les Jeux mêmes ou juste avant.

Au titre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux, la Banque de France a suivi de façon approfondie les évolutions en nombre et en montant des retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) sur la période des Jeux et les jours précédents par rapport au même intervalle calendaire de 2023. Les sociétés de transport de fonds, qui alimentent les DAB n’ont fait état d’aucun mouvement atypique lors des Jeux. Sur la base des informations partielles qu’elles ont transmises, et en se concentrant sur Paris, territoire le plus concerné, les retraits auraient augmenté en valeur de 14% en juillet et août par rapport à 2023. Cette hausse importante s’explique par l’afflux de visiteurs étrangers (cf. encadré 1), mais elle est restée circonscrite à un territoire limité. En élargissant la mesure à l’ensemble de l’Île-de-France, la hausse a été moindre (+ 5%). De façon générale, ces variations n’ont pas posé de difficulté opérationnelle aux acteurs de la filière fiduciaire.

Volume de billets retirés des caisses de la Banque de France entre mars et septembre 2024

(nombre en millions ; moyenne mobile)



Note : Jeux olympiques (JO) et paralympiques (JOP).
Source : Banque de France.

La résilience du secteur des paiements

Afin d’apporter une réponse au niveau de l’ensemble du secteur des paiements, la Banque de France s’est appuyée sur le Groupe de Place Robustesse (GPR) qu’elle préside depuis 2005. Ce groupe rassemble les banques, les infrastructures de marché et les autorités, et a initié dès mi-2023 des travaux pour identifier les enjeux et risques associés aux JOP, y compris au-delà de la sphère monétaire et fiduciaire. Il a identifié quatre grands enjeux pour la Place : i) l’accroissement du risque cyber, en raison

de la surexposition médiatique des Jeux (Anssi, 2023) ; ii) la gestion des ressources humaines³ ; iii) l’accès aux locaux en raison des contraintes de circulation et des difficultés des transports en commun ; et iv) les enjeux propres à la filière fiduciaire (accès aux espèces – cf. *supra* – et sécurité des agences bancaires).

Pour y répondre, la Banque de France, en tant que secrétaire du GPR, a engagé quatre actions qui se sont avérées efficaces : i) une réunion d’information fin 2023 afin de présenter les risques ainsi que les dispositifs de gestion

³ En particulier sur la disponibilité des collaborateurs « critiques » pendant la période des Jeux, concomitante des congés d’été pour les Jeux olympiques ou de la rentrée scolaire pour les Jeux paralympiques.

de crise mis en œuvre par les acteurs gouvernementaux en amont et pendant les JOP ; ii) un renforcement des canaux d'échange entre des acteurs spécialisés et le secrétariat du GPR afin de partager des informations sur les incidents, notamment pendant la période des Jeux ; iii) un entraînement opérationnel à la gestion de crise

intégrant des incidents fiduciaires, monétiques et de télécommunications en avril 2024 afin de préparer les acteurs ; et iv) la mise en œuvre d'un dispositif de suivi renforcé pendant les JOP par la planification de points réguliers avec les principaux acteurs du monde financier, les autorités et les services de l'État.

ENCADRÉ 4

L'action des cellules de crise spécialisées affiliées au Groupe de Place Robustesse

Pour relayer l'action du GPR au plus près des acteurs clés des filières fiduciaire et scripturale, la Banque de France peut s'appuyer sur deux cellules de crise de place (CCP) spécialisées. Celles-ci conduisent une veille permanente sur les risques en matière de continuité d'activité et peuvent être mobilisées à tout moment en réponse à un incident de portée systémique.

La CCP fiduciaire

Une organisation adaptée a été définie pour que la filière fiduciaire puisse faire face à des situations de crise lors de cette période exceptionnelle des Jeux. La cellule de crise de la place fiduciaire (CCP-F)¹ s'est trouvée très fortement mobilisée en amont et tout au long de la période des Jeux pour se tenir prête à parer à toute difficulté susceptible de perturber gravement les opérations fiduciaires et pouvoir prendre les mesures qui s'imposent².

La CCP moyens de paiement scripturaux

À l'inverse de la filière fiduciaire, la filière des moyens de paiement scripturaux ne disposait pas d'une CCP. Au regard des enjeux de continuité associés aux paiements électroniques, notamment par carte, une CCP pilote spécifique a été créée en amont des Jeux afin de veiller à la bonne coordination des acteurs en matière de continuité opérationnelle des paiements scripturaux, en valorisant les mécanismes déjà existants :

- La pratique largement répandue de cobadgeage des cartes françaises, qui permet à ces cartes d'émettre des paiements via le réseau national CB ou un réseau international (Visa ou Mastercard), offre de façon structurelle une solution alternative en cas d'indisponibilité d'un des réseaux ;
- Au point de vente, les commerces peuvent activer un mode dit *offline* sur leurs terminaux de paiement, qui permet de continuer à accepter les paiements par carte en cas de perte de connexion avec les infrastructures bancaires. Dans cette situation, le terminal de paiement valide les transactions par contrôle de la carte à puce et les stocke en attendant le rétablissement de la connexion avec la banque ;

¹ Présidée par la Banque de France, la CCP-F regroupe notamment les banques, les transporteurs de fonds et les ministères.

² Des solutions dégradées et de contournement existent et peuvent être déclenchées en cas de crise. Certaines avaient d'ailleurs pu être éprouvées lors de la récente crise sanitaire (2020-2021).

.../...

- En e-commerce, l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement a défini en 2020 des mécanismes de traitement des flux qui permettent d'assurer la continuité d'activité en cas de défaillance des infrastructures d'authentification des paiements par carte (OSMP, 2020).

En complément des actions coordonnées par le GPR et la CCP, la Banque de France a conduit différentes actions de surveillance en amont des Jeux auprès des acteurs clés de la chaîne de paiement.

Enfin, face aux enjeux spécifiques de continuité des paiements sur les sites olympiques, et pour tenir compte de l'exclusivité de traitement de Visa sur ces sites pour les paiements électroniques, un mécanisme spécifique associant des systèmes d'alerte en quasi-temps réel et un partage d'information avec les autorités publiques a été mis en œuvre.

*
**

Globalement, aucun incident notable n'a été relevé pour le secteur financier sur la période des Jeux olympiques et paralympiques. Le dispositif mis en place et l'accompagnement du secteur ont assuré une bonne coordination et un partage d'information efficace, tout en permettant d'être prêt à réagir à tout moment si un incident survenait.

Cette organisation, établie en étroite liaison avec le centre opérationnel de Bercy (Cober) du ministère de l'Économie et des Finances, a été riche d'enseignements qui pourront être utiles à l'avenir pour être en mesure de faire face à des situations analogues ou de crise imprévue.

Bibliographie

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – Anssi Cert-FR (2023)

Grands événements sportifs en France. Évaluation de la menace 2023, août.

[Télécharger le document](#)

Banque de France (2024a)

Enquête mensuelle de conjoncture – Début juillet 2024

[Télécharger le document](#)

Banque de France (2024b)

Enquête mensuelle de conjoncture – Début octobre 2024

[Télécharger le document](#)

Institut national de la statistique et des études économiques – Insee (2024a)

« Le PIB augmente de 0,3% au deuxième trimestre 2024. Comptes nationaux trimestriels - première estimation - deuxième trimestre 2024 », *Informations Rapides*, n° 188, 30 juillet.

[Télécharger le document](#)

Insee (2024b)

« Le PIB accélère légèrement au troisième trimestre 2024 (+ 0,4% après + 0,2%. Comptes nationaux trimestriels - première estimation - troisième trimestre 2024 », *Informations Rapides*, n° 269, 30 octobre.

[Télécharger le document](#)

Observatoire de la sécurité des moyens de paiement – OSMP (2020)

Mécanismes de traitement des flux de paiement du e-commerce en cas de défaut des infrastructures ou des dispositifs d'authentification

[Télécharger le document](#)

Preuß (H.), Andreff (W.) et Weitzmann (M.) (2019)

Cost and Revenue Overruns of the Olympic Games 2000-2018.

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Didier Névonnic

Directeur de la publication

Claude Piot

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Corinne Dauchy

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

